

EUROPE INDEX (EI)

1. OBJECTIF ET INDICE DE REFERENCE

- **EUROPE INDEX** est un groupe de placements entièrement indexé et géré passivement dont l'objectif est de reproduire l'indice de référence avec une marge d'erreur minimale. La marge d'erreur moyenne annuelle ex ante entre le portefeuille et l'indice de référence ne dépasse pas 0.15%.
- Le groupe de placements est géré selon la méthode de réplication quasi complète. L'algorithme utilisé minimise efficacement les écarts de pondération absolus maximums entre le portefeuille et l'indice de référence au niveau des pays, des secteurs et des actions. L'objectif est d'éviter les transactions coûteuses et trop petites et/ou les transactions sur titres illiquides.
- L'indice de référence et l'univers de placement est le Morgan Stanley Capital International Europe sans la Suisse dividendes nets réinvestis en CHF (MSCI EUR ex Switzerland).

2. DIRECTIVES DE PLACEMENT

- **EUROPE INDEX** investit exclusivement dans des actions d'entreprises domiciliées en Europe (sans la Suisse), dont les titres sont cotés dans les pays faisant partie de l'univers de l'indice MSCI EUR ex Switzerland et qui figurent dans cet indice. En sont exclus les sociétés qui figurent sur la liste d'exclusion de l'ASIR.
- Le portefeuille investit dans des actions cotées.
- La pondération maximale par société est de 5%.
- Le recours à des futures – dont la valeur du contrat sous-jacent ne doit pas représenter plus de 5% de la valeur du portefeuille – est aussi autorisé dans le but de répliquer l'indice. Ces futures doivent être négociés régulièrement et cotés en bourse.
- Le groupe de placements **EUROPE INDEX** est en principe entièrement investi.
- L'argent frais qui afflue dans le portefeuille est investi immédiatement pour autant que la liquidité des titres choisis soit suffisante.
- L'unité de calcul du groupe de placements est le franc suisse.

Situation au 31.07.2019